

L'ÉCHO

DE LA MAYRE

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE JACOUC

Retour sur l'épisode de la Covid-19

P. 10-15



DOSSIER

Résultats élections
municipales

P. 4-7

Présentation du
budget 2020

P. 8-9



**MENUISERIE
PVC • BOIS • ALU**

**ALARME - STORE - PORTAIL - VÉRANDA
MIROITERIE - MUR Rideau - VOLET
PERGOLA - SALON DE JARDIN**

04 99 65 05 14





**JACOU - 26, rue Louis Bréguet - ZAC face à INTERMARCHÉ
contact@analu-menuiserie.com
www.analu-menuiserie.com**




www.alutech34.fr



TEL 04.99.62.01.25
MAIL contact@alutech34.fr

FABRICANT

- Vérandas
- Menuiseries aluminium
- Menuiseries PVC
- Volets roulants
- Volets battants
- Stores
- Portails





**2 chemin des Tamaris
34830 JACOU**

En face le Cimetière

*« Implantée sur Jacou depuis 8 ans,
votre agence locale Immovance se tient à
votre disposition pour tous vos projets
dans l'immobilier. »*



immovance
vos projets à nos côtés

TRANSACTION - LOCATION - PROGRAMMES NEUFS - GESTION - SYNDIC

**IMMOVANCE JACOU, 7 avenue de vendargues, 34830 JACOU
Tél : 04.67.567.314 Mail : c.blaya@immovance.fr**

ÉDITO



Chères Jacoumardes, chers Jacoumards,

Depuis le mois de mars, nous traversons une situation inédite qui a demandé à toutes et tous de nombreux efforts ainsi qu'une grande patience. Depuis quelques semaines, nous nous éloignons des difficultés liées au confinement et je tiens encore à remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont investis, quels que soient leurs postes et leurs missions, dans la lutte contre la covid-19. Professionnels de santé, enseignants, commerçants, agents municipaux ou métropolitains et plus généralement tous les habitants de Jacou : merci à toutes et à tous ! C'est par votre travail, patience et compréhension que nous avons pu vivre ce confinement dans les meilleures conditions possibles, tous ensemble.

Le 15 mars dernier, à l'occasion du premier tour des élections municipales, vous m'avez largement renouvelé votre confiance ainsi qu'à la liste que j'avais l'honneur de conduire. Je tiens à vous remercier chaleureusement en ce sens. Dans ce nouveau numéro, redécouvrez les élues et élus qui m'accompagneront tout au long de ce mandat pour continuer à faire de Jacou une ville où il fait bon vivre.

Enfin et comme chaque année, nous vous proposons de découvrir le budget prévisionnel que nous avons établi pour répondre à vos attentes. Adopté lors d'un Conseil municipal tenu juste avant le confinement, ce budget engage cette année encore la commune sur un programme d'investissement maîtrisé, tout en maintenant les taux d'impositions déjà pratiqués depuis 15 années.

En attendant de vous retrouver lors d'une rentrée apaisée – et notamment à l'occasion de festivités que nous concoctons actuellement pour le plaisir de tous – nous vous souhaitons de belles vacances d'été et une bonne lecture !



Renaud Calvat
Maire de Jacou

SOMMAIRE

P. 4-7	Élections 2020	P. 17	Aménagements
P. 8-9	Budget 2020	P. 18	Expression libre des élues et élus n'appartenant pas à la majorité
P. 10-15	Covid-19	P. 19	État civil
P. 16	Infos pratiques		

L'ECHO de la Mayre

Directeur de la publication : Renaud Calvat - Directeur de rédaction : Christine Baudouin - Rédacteur en chef : Adrien Deloye - Photos : Mairie de Jacou, Eric Monin, Stéphanie Hernu, et associations. Conception graphique, maquette et impression : LPJ Hippocampe - RCS 414 107 821 - Tél. 04 67 42 78 09.

Magazine imprimé sur papier recyclé

DÉMOCRATIE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les résultats du 1^{er} tour de scrutin

Le dimanche 15 mars, les électeurs jacoumards étaient invités à se déplacer dans l'un des 5 bureaux de vote afin d'élire les membres du Conseil municipal. L'élection, qui voyait deux listes s'opposer, a entraîné **la réélection dès le premier tour de scrutin du maire Renaud Calvat, qui menait la liste « Tous ensemble pour Jacou »**. Résultats, installation du Conseil municipal... Tout ce qu'il faut savoir est ici !

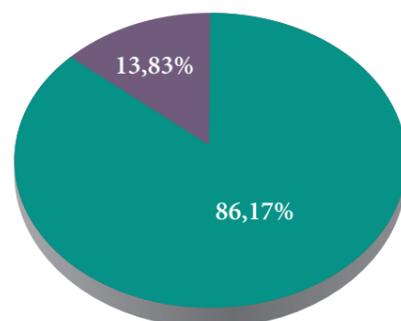


A gauche, le dépouillement des votes dans l'un des bureaux. A droite, l'annonce des résultats.

RÉSULTATS

Nombre d'inscrits :
4 723

Nombre de votants :
2 113



■ Liste menée par Renault Calvat
■ Liste menée par Patrick Brechotteau

	NOMBRE DE VOTES	NOMBRE DE SIÈGES OBTENUS
Liste menée par Renaud Calvat	1 769 86,17%	27
Liste mené par Patrick Brechotteau	284 13,83%	2
Bulletins blancs	26 1,23%	
Bulletins nuls	34 1,61%	

Installation du Conseil municipal le 25 mai 2020



Vote du Conseil municipal afin d'élire le Maire de Jacou.

Habituellement réalisée une semaine après l'élection, l'installation du Conseil municipal a exceptionnellement été reportée en raison des mesures liées à la crise sanitaire qui frappe le pays depuis le mois de mars. C'est finalement le lundi 25 mai que s'est déroulé ce premier Conseil municipal à la salle La Fabrique.

Organisé à huis clos et retransmis en direct sur la page Facebook de la commune, le Conseil a permis à l'issue du vote de proclamer Renaud Calvat Maire de Jacou et de l'installer dans la foulée dans ses fonctions (27 voix pour, 2 abstentions).

Extrait du discours de Renaud Calvat :

“ Je voudrais remercier nos concitoyens jacoumards, leur dire que Jacou est une ville merveilleuse, une ville citoyenne où l'on prend soin les uns des autres. Nous devons continuer à construire ce Jacou solidaire, ce Jacou qui vibre à La Passerelle et sur ses terrains de sport, le Jacou qui prend soin des plus fragiles et qui vient en aide aux familles, au Jacou qui préserve son environnement... Ce Jacou, c'est l'œuvre de toutes et tous. Vous pouvez compter sur moi pour apporter ma juste pierre à ce bel édifice. Aujourd'hui, le Conseil municipal a une feuille de route très claire : de l'audace dans les projets, de la sobriété dans la gestion. Chaque euro que nos concitoyens nous confie sera utilisé utilement : pas de dépense ou de dette inutile et donc pas d'augmentation d'impôts. Nous avons proposé un programme d'actions pour les 6 prochaines années et nous allons immédiatement nous mettre au travail. Cœur de ville, éducation, transition écologique, sécurité, culture, sport, solidarité... Pour travailler en ce sens, je serai aidé par une fantastique équipe de 26 élus. 13 nouveaux et 13 élus expérimentés composent le groupe majoritaire. Chaque élu sera détenteur d'une délégation du Maire. Ils seront aux côtés des agents municipaux dévoués et compétents. Notre degré d'exigence ne va pas faiblir. Dire la vérité, faire ce qui est juste : cette devise me guidera à chaque moment de l'exercice de mon mandat.



Revivez l'élection du Maire !

Rendez-vous sur le site de la ville ou sur la page Facebook pour visionner l'installation du Conseil municipal.

www.ville-jacou.fr • Facebook : @VilleDeJacou

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE



Renaud Calvat
Maire de Jacou



Magali Nazet-Marson
1^{re} adjointe au Maire
délégée à l'administration
générale et aux finances



Patrick Azéma
Adjoint au Maire
délégué aux travaux, aux bâtiments
et aux moyens des associations



Sandra Lanini
Adjointe au Maire
délégée à la transition
écologique, aux espaces verts et
naturels, à l'agroécologie
et au suivi de l'agenda 21



Benjamin Delprat
Adjoint au Maire
délégué à la sécurité, la
prévention, la médiation, au PCS,
aux anciens combattants,
à l'État civil et la citoyenneté



Jacqueline Vidal
Adjointe au Maire
délégée aux ressources humaines,
et à l'exécution budgétaire



Michel Combettes
Adjoint au Maire
délégué au sport



Christine Delage
Adjointe au Maire
délégée à l'urbanisme



Jean-Michel Caritey
Adjoint au Maire
délégué à La Passerelle,
la médiathèque et au jumelage



Karine Anneya
Conseillère municipale
délégée aux solidarités



Denis Roure
Conseiller municipal
délégué au CCFP et à la
prévention des risques



Nachida Bourouiba
Conseillère municipale
délégée au développement
économique, aux commerces
et à l'artisanat



Nicolas Jourdan
Conseiller municipal
délégué à la voirie



Brigitte March
Conseillère municipale
délégée à l'école élémentaire,
au collège et au CEJ



Corentin Pic
Conseiller municipal
délégué à la prévention santé
et à l'intergénéralité



Christine Baudouin
Conseillère municipale
délégée à la communication



Thierry Ruf
Conseiller municipal
délégué au patrimoine historique
et à la gestion de l'eau



Élisabeth Nait
Conseillère municipale
délégée au logement



Brice Favre
Conseiller municipal
délégué aux transports publics
et aux déplacements doux



Sabine Perrier-Bonnet
Conseillère municipale
délégée à la petite enfance, à la
crèche, aux aires de jeux, à l'école
maternelle et à la restauration
scolaire



Jacques Daures
Conseiller municipal
délégué à la jeunesse,
à l'intergénéralité et aux
festivités traditionnelles



Violaine Morel
Conseillère municipale
délégée au bien vieillir et à
l'intergénéralité



Éric Monin
Conseiller municipal
délégué au protocole



Christine Marti
Conseillère municipale
délégée à l'épicerie solidaire



Jamal Ellassri
Conseiller municipal
délégué au numérique



Renée Collomb
Conseillère municipale
délégée aux associations
culturelles et à l'art s'expose à
Jacou



Emmanuel Gaillac
Conseiller municipal
délégué au suivi du
programme municipal



Patrick Brechotteau
Conseiller municipal



Virginie Pascal
Conseillère municipale

LES ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

DOSSIER SPÉCIAL

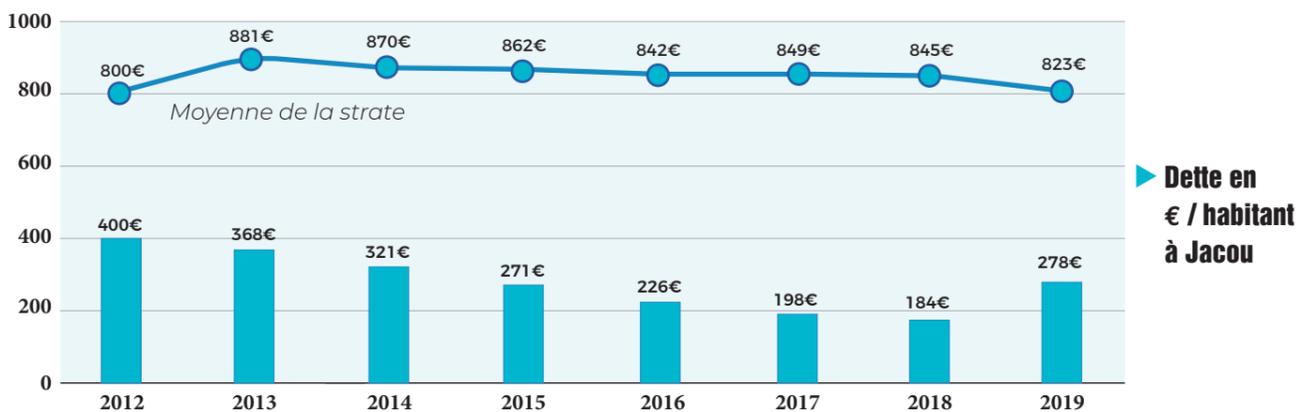
Contexte budgétaire

Comme chaque année, le Conseil municipal engage un débat sur l'évolution de la situation financière de la ville et discute des orientations budgétaires à venir.

L'année 2019 a été une nouvelle fois marquée par des charges de fonctionnement maîtrisées. **L'excédent de fonctionnement permettra à la commune de poursuivre son programme d'investissement.**

L'an passé, la commune a réalisé ou engagé des investissements à hauteur de 5 285 930€ : réhabilitation du domaine de Bocaud incluant la création d'une nouvelle médiathèque municipale et d'une nouvelle place de village, rénovations du cœur de ville (parkings, racks à vélo, pistes cyclables...), rénovations des terrains de tennis, création d'un sentier accessible à tous aux abords de la Mayre...

Jacou est une ville en constante évolution car tout est mis en œuvre par l'équipe municipale pour améliorer la qualité de vie. Cela est rendu possible par **une gestion saine des finances et un soutien toujours plus fort des partenaires institutionnels de la commune***. En 2019, le programme d'investissement a été réalisé avec recours à l'emprunt afin d'assurer la rénovation du domaine de Bocaud et les aménagements du cœur de ville. La commune conserve une **dette moyenne par habitant très en deçà de la moyenne, avec 278€ contre 823€ pour les villes de même taille**. L'équipe municipale réaffirme sa volonté de réserver le recours à l'emprunt aux projets structurants en 2020, afin d'achever l'aménagement du cœur de ville.



*Subventions et dotations de l'État / CAF

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ÉTAT / CAF	1 778 826 €	1 772 657 €	1 847 508 €	1 743 275 €	1 467 028 €	2 310 807 €	1 908 321 €

+ D'INFOS

www.ville-jacou.fr



LE BUDGET EN CHIFFRES,
VOTÉ LE 24/02



→ **0%**

D'AUGMENTATION
DES TAUX D'IMPOSITION
DEPUIS 15 ANS

7,39 M€
Fonctionnement

6,32 M€
Investissement

20,84%
Taxe
d'habitation

24,84%
Foncier
Bâti

20,84%
Foncier
Non Bâti

FOCUS : QUELQUES-UNS DES PROJETS ATTENDUS EN 2020

AMÉNAGEMENTS



- **3^e phase de réaménagement du cœur de ville :**
voirie repensée, espace végétalisé pour une circulation optimale av. de Vendargues.
- **Poursuite de travaux autour du domaine de Bocaud :**
réfection des clôtures du parc, installation d'une signalétique adaptée.
- **Protection des espaces naturels et plantations diverses sur la commune :**
plantations notamment assurées aux abords du sentier pédagogique.

SERVICES À LA POPULATION



- **Réaménagements dans l'ancien hôtel de ville pour une utilisation optimale :**
achèvement de la réorganisation spatiale des services publics.
- **Renforcement de la signalétique déployée au cœur de ville :**
amélioration de l'accès aux infrastructures de la commune.

BIEN GRANDIR ET VIEILLIR



- **Poses de brasseurs d'air à l'école maternelle et de stores bannes à l'école élémentaire :**
limiter la chaleur pour le quotidien des élèves et enseignants.
- **Lutte contre l'isolement des aînés avec renfort des actions intergénérationnelles :**
activités mensuelles renforcées avec des temps fort avec les jeunes.

ACTIONS SOLIDAIRES



- **Soutien renforcé à l'épicerie solidaire ouverte en 2019 :**
mise en place de nouvelles actions envers les bénéficiaires.

SÉCURITÉ



- **Poursuite du déploiement du parc des caméras de vidéo-protection :**
1^{re} phase avec installation de 5 caméras supplémentaires en 2020.
- **Renfort des effectifs du service de la Police municipale :**
plus grande proximité et présence renforcée sur le terrain.

DOSSIER SPÉCIAL

Retour sur l'épisode de la Covid-19

Entre les mois de mars et de mai derniers, c'est toute la France qui a traversé une période de confinement sans précédent. L'objectif de cette décision rarissime dans l'histoire de notre pays avait pour but de rompre la chaîne de transmission du virus Covid-19, particulièrement redouté pour les personnes fragiles et vulnérables. L'ensemble des Jacoumardes et Jacoumards ont dû vivre suivant des mesures exceptionnelles pour se protéger et pour protéger les autres.

Dans ce contexte où toutes les habitudes de vie ont été chamboulées, la municipalité a dû prendre des mesures exceptionnelles pour protéger, accompagner et informer les citoyens. Gardes d'enfants pour les personnels prioritaires, fermeture des équipements sportifs et culturels ainsi que des salles municipales, annulation de l'ensemble des événements, soutien aux personnes en difficultés, distributions de masques homologués, maintien des services municipaux nécessaires à la population... La municipalité a travaillé sans relâche et en cohérence avec les directives nationales afin d'assurer la sécurité de tous. Retour sur quelques étapes clés du confinement.

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE CRISE

Dès le 12 mars, avant même l'annonce des mesures de lutte contre l'épidémie, la Mairie a mis en place une cellule de crise, anticipant ainsi au mieux ses actions pour rompre la chaîne de transmission de l'épidémie. Se réunissant sur site lorsque cela était encore possible, c'est surtout par échanges de mail, prises de contact téléphoniques et visioconférences que l'ensemble des élus et chefs de service est resté en lien étroit durant le confinement pour continuer d'accompagner la population jacoumarde. Outre la sécurité sanitaire des habitants, l'accent a été mis sur l'information du public. L'ensemble des supports de communication disponibles en période de confinement ont été mobilisés : site web, page Facebook, mailing, système d'affichages ou encore accueil téléphonique avec mise en place d'un numéro d'urgence dédié.



Élus et agents se sont réunis une dernière fois en présentiel avant l'annonce officielle du confinement.

PLAN DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

C'est en cas de crise que la notion de service public prend tout son sens. Très rapidement, l'équipe municipale a mis en œuvre :

- son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, qui organise les opérations destinées à assurer la protection et le soutien de la population au regard des risques connus,
- son **Plan de Continuité d'Activité (PCA)**, permettant d'assurer le fonctionnement des missions essentielles du service public en cas de crise.



Les habitants ont pu compter sur l'engagement des agents de la commune de Jacou. Que cela soit pour protéger les plus vulnérables ou améliorer le quotidien de chacun, ils sont restés présents à leurs côtés, à distance ou sur le terrain lorsqu'ils le pouvaient. Le télétravail s'est très rapidement organisé pour les agents dont les missions le permettent. Pour les personnels présents sur place (*police municipale, services techniques, animateurs scolaires...*), toutes les mesures ont été prises afin de respecter les consignes sanitaires imposées par l'Etat. L'ensemble des services municipaux est ainsi resté en veille et mobilisé afin d'assurer la continuité du service public.

Cette période, déjà difficile pour tous les Jacoumards, l'est encore plus pour les citoyens les plus fragiles. Durant cette crise, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Jacou est resté à l'écoute de toutes celles et ceux qui étaient dans le besoin et a continué d'apporter son soutien aux personnes en situation précaire. Deux fois par semaine, ses agents sont entrés en contact avec les habitants isolés afin de les accompagner au mieux.

ACCUEIL D'ENFANTS A JACOU

- **Accueil d'enfants du personnel soignant.** Afin d'aider au mieux les personnels soignants, en première ligne dans cette crise sanitaire, un accueil gratuit pour les enfants de ces professions dites "en tension" a été organisé dans les écoles et le collège de Jacou. Ce dispositif exceptionnel, qui évoluait au jour le jour en lien étroit avec les autorités de santé, devait répondre au plus près des besoins des personnels de santé et de secours qui n'avaient pas d'autre solution de garde.



- **Enseignement à distance avant une reprise progressive en présentiel.** Au début de la crise sanitaire, les enfants ont pu suivre un enseignement à distance porté par les enseignants des écoles et du collège de Jacou, dont l'implication et le dévouement méritent d'être soulignés. Les animateurs de Jacou ont, quant à eux, créé un blog en ligne rempli d'activités à réaliser au domicile afin d'égayer le quotidien des enfants et de leurs parents ! Avec la reprise progressive d'un enseignement présentiel au mois de mai, les écoles ont pu accueillir d'autres d'élèves, en respectant les consignes sanitaires fixées à l'échelle nationale.



Marquage au sol, distanciation sociale en classe ou lors des prises de repas, les établissements ont assuré un encadrement optimal au quotidien, de la crèche au collège.

VOS COMMERCANTS TOUJOURS À VOS CÔTES



Port de masques, de visières anti-projections, système de drive... Les commerçants se sont mobilisés et ont continué de s'adapter durant la levée progressive du confinement.

Depuis le début de la crise sanitaire, les commerçants jacoumards n'ont pas manqué de se mobiliser pour faciliter votre quotidien. En première ligne au même titre que les infirmiers, policiers, pompiers, gendarmes, agents d'entretien, facteurs, livreurs... ils ont pensé à réorganiser leur fonctionnement habituel pour mieux vous servir. En respectant toutes les mesures d'hygiène préconisées, vos commerçants ont gardé leurs portes ouvertes pour accueillir un maximum de Jacoumards. Pour vous épauler au mieux, certains ont même réussi à prendre des dispositions supplémentaires pour mieux vous servir.

- **Priorité donnée au personnel soignant, aux personnes âgées ou handicapées.** Certains commerçants ont fait le choix de leur attribuer des files de caisse spécifiques afin de limiter le temps de présence dans les magasins ou de leur réserver des créneaux de passage en caisse spécifiques.
- **Système de livraison à domicile ou de drive.** Chaque habitant ayant été invité à limiter un maximum ses déplacements, de nombreux commerçants jacoumards ont décidé de venir jusqu'à eux en mettant en place des systèmes de livraison ou de drive.

Des « makers » bénévoles ont tenu à faire des dons réguliers de visières anti-projections afin d'aider les commerçants mais aussi les professionnels de santé ou encore les agents municipaux qui sont restés mobilisés sur le terrain.



Ensemble, soutenons nos commerces locaux ! La plupart des commerces jacoumards ont pu à nouveau ouvrir leur porte depuis le 11 mai dernier.

N'hésitez pas à leur **rendre visite** tout en continuant de respecter les gestes barrières en vigueur !



UNE DISTRIBUTION DE MASQUES POUR TOUS



A gauche, distribution des premiers masques. A droite, permanence de retrait en cas d'absence.

Avant même de recevoir les préconisations de l'Etat, la municipalité a pris la décision de passer une commande de masques afin de doter gratuitement l'ensemble des foyers jacoumards de masques homologués et réutilisables. Les fabricants étant fortement sollicités, l'équipe a mis tout en œuvre pour que sa commande soit honorée dans les meilleurs délais. Une équipe de plus de 100 personnes élus et bénévoles a pu démarrer la distribution des masques en porte à porte afin de couvrir près de 3000 logements jacoumards dès le 5 mai.



Le Maire Renaud Calvat, accompagné par Dominique Nurit, Conseillère départementale et des élus jacoumards a réceptionné la commande de masques offerte par le Conseil départemental de l'Hérault et la Région Occitanie.

La protection des Jacoumards et des Jacoumards étant une priorité, la municipalité s'est engagée à fournir au total 3 masques de protection à chaque habitant de Jacou. La réception d'une nouvelle commande, offerte par le Conseil départemental de l'Hérault et la Région Occitanie, a eu lieu le jeudi 18 juin. Une deuxième vague de distribution a été assurée dans la foulée.



Près de **3000 foyers** desservis,
2 distributions réalisées par plus de **100 volontaires** jacoumards,
3 masques offerts par habitant,
16 950 masques distribués au total.

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX



Afin de protéger les administrés et les agents, la commune a pris en charge la fabrication et l'installation de protections en plexiglass dans les bâtiments municipaux : accueil/état civil, urbanisme, services techniques, CCAS, police municipale... Couplé au port de masque, ce dispositif a formé une barrière supplémentaire permettant de respecter les distances de sécurité tout en assurant vos échanges. Suivant les préconisations des services de l'Etat, les équipements municipaux ont pu rouvrir et la vie associative a pu progressivement reprendre son cours dès le mois de juin.

UNE GRANDE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ À JACOU

De nombreux volontaires jacoumards ont mis tout leur savoir-faire et toute leur énergie au service du plus grand nombre : de la fabrication de masques en tissu ou de visière anti-projections pour protéger les commerçants et les caissières, en passant par un service de portages de repas à domicile entre particuliers et la distribution bénévole des masques sur la commune... La crise sanitaire nous rappelle combien la solidarité est au cœur de la vie jacoumarde.



- | | | | |
|----------------|-------------|-----------------|-----------------|
| Alain A. | Claudine F. | Georges D.M. | Marie-France B. |
| Alexandre G. | Danielle C. | Gérard D. | Marie-France J. |
| Alexandre G. | Denis E. | Gérard S. | Maryline H. |
| Anne-Sophie R. | Eric C. | Guilaine T. | Nassira D. |
| Annie S-M. | Etienne V. | Gwenola P. | Nathalie M.P. |
| Bella D. | Fabien S. | Hugues C. | Paul C. |
| Bernard B. | Fabienne A. | Isabel G. | Rachèle M. |
| Brigitte M. | Fabrice L. | Isabelle B. | Régis N. |
| Calisse A. | Florence F. | Isabelle N. | Samir B. |
| Cécile G. | François H. | Jean-Claude L. | Thierry G. |
| Céline P. | François K. | Jean-Jacques G. | Toni L.S. |
| Céline R. | François M. | Jean-Michel M. | Tony S. |
| Christine A. | Françoise | Laurence M. | Valérie S. |
| Christine P. | Frédéric C. | Maggy | Véronique D-S. |
| Clarisse R. | Frédéric T. | Marie France J. | William W. |
| Claudette C. | Gael C. | Marie L. | |

Et merci à toutes celles et tous ceux qui ont agi de façon anonyme ou dont les actions n'ont pas été portées à notre connaissance...



Enseignants et élèves ont tenu à décorer l'extérieur de l'école maternelle afin de dire un grand « merci » à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés durant la crise

Ensemble, remercions une nouvelle fois toutes celles et ceux qui ont œuvré pour notre protection et ont assuré la continuité des services essentiels.

- Merci aux médecins, infirmiers, aides-soignants, pharmaciens, personnels des EPHAD qui ont travaillé sans relâche pour que nous sortions de cette crise sanitaire.
- Merci aux enseignants, agents des crèches, animateurs municipaux qui ont assuré l'accueil des enfants des soignants et la continuité de l'enseignement de nos écoliers à distance puis de nouveau en présentiel.
- Merci aux agents métropolitains et communaux qui ont assuré la continuité des services et veillé à la sureté des plus fragiles.
- Merci aux commerçants qui ont mis en place des mesures de prévention et de sécurité permettant de continuer à s'approvisionner en produits alimentaires et divers.
- Merci aux associations jacoumardes qui ont mobilisé leurs propres réseaux pour accompagner les personnes vulnérables.
- Enfin, merci encore à toutes les Jacoumardes et tous les Jacoumards qui ont initié un bel élan de solidarité en prenant soins de leurs voisins, des personnes isolées ou fragiles.

RAPPEL

Pensez aux obligations légales de débroussaillage contrôlées par l'ONF !



Les propriétaires sont tenus à des obligations légales de débroussaillage (OLD) dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt. Il s'agit d'une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui peut entraîner des contrôles ponctuels par les agents assermentés de l'Office National des Forêts.

POURQUOI DEBROUSSAILLER ?

<p>Protéger la forêt et les espaces naturels combustibles.</p> 	<p>Eviter que les flammes n'atteignent les habitations.</p> 	<p>Sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.</p> 
---	--	---

Débroussailler, c'est quoi ?

Il faut réduire la masse combustible vecteur du feu et éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie. Il ne s'agit pas d'une coupe rase ni d'un défrichage. Au contraire, le débroussaillage doit permettre un développement normal des boisements en place.

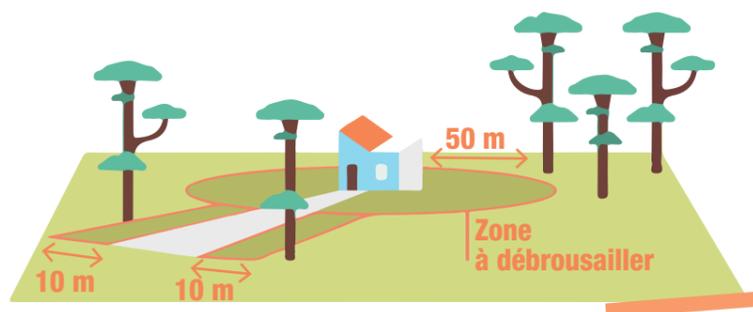
Qui doit débroussailler ?

Les OLD concernent les propriétés situées dans les bois et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Dans ces zones, le débroussaillage doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de propriété, même si les travaux s'étendent sur les fonds voisins. Vous devez alors demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin qui, en cas de refus ou non-réponse, verra l'obligation mise à sa charge.

Où débroussailler ?

En règle générale, le débroussaillage doit être réalisé :

- sur une **profondeur de 50 mètres** autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature,
- sur **10 mètres de part et d'autre** des voies d'accès privées et publiques.



Ne brûlez pas vos déchets verts !

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, n'utilisez pas le feu comme moyen d'élimination de vos déchets verts, tailles de haies, tontes de pelouse et autres végétaux issus de l'entretien des parcs et jardins. Ils doivent être collectés dans les déchetteries et plateformes de compostage si vous ne pouvez pas les réutiliser pour l'entretien de votre extérieur.

+ D'INFOS

www.onf.fr
www.herault.gouv.fr

TRAVAUX TERMINÉS

Installation de brasseurs d'air et de stores bannes aux écoles

Poursuite de l'installation de brasseurs d'air à l'école maternelle

Après en avoir installé dans les dortoirs l'an dernier, la municipalité a procédé à l'installation de 18 nouveaux brasseurs d'air à l'école Thierry Pautas au mois d'avril. Chaque classe bénéficie désormais de 2 brasseurs d'air qui permettent de rafraîchir l'atmosphère pendant les périodes de forte chaleur et de maintenir une température homogène pendant l'hiver. Il permet aussi de purifier l'air en empêchant l'humidité de s'installer.



Pose de stores bannes à l'école élémentaire

Afin de protéger efficacement élèves et enseignants dans le bâtiment A de l'école Condorcet, la municipalité a finalisé en avril la pose de 43 stores. Un store banne est une toile munie d'armatures et de bras articulés qui se plie et se déplie en fonction des besoins. Son intérêt est de filtrer les rayons du soleil et de retenir 95 % des U.V. Il protège efficacement contre la chaleur et l'éblouissement. En parallèle, des films antisolaires ont été posés sur les parois vitrées des entrées du bâtiment, permettant de profiter de la transparence du vitrage sans subir de chaleur excessive à l'intérieur des locaux.



ÉQUIPEMENT

Nouveau véhicule de patrouille pour la police municipale

Après avoir renforcé l'équipe, actuellement composée de cinq agents, la commune a doté en mars dernier la police municipale d'un nouveau véhicule de patrouille. Ces évolutions permettent aux agents d'assurer leurs missions de sûreté et de surveillance dans de meilleures conditions et de développer les relations de proximité avec les Jacoumardes et les Jacoumards par le biais d'une présence sur le terrain renforcée. Il faut dire que leurs missions sont nombreuses : surveillance des espaces publics ou d'événements, protection des enfants à la sortie des écoles, contrôle de sécurité routière... Ce nouveau véhicule permet à la police municipale de renforcer ses actions à Jacou.



L'équipe de la police municipale au côté de Benjamin Delprat, adjoint au Maire délégué à la sécurité, avec leur nouveau véhicule de patrouille.



SARL E.A.A.

- **Électricité** • **Alarme** • **Automatisme**
- **Vidéosurveillance** • **Domotique**

Installé pour vous à Jacou, je vous propose de diagnostiquer votre habitat, l'automatiser ou le protéger qu'il soit neuf ou ancien.

Je vous dépanne aussi dans tous ces domaines.



Je vous accueille
au **07.83.22.47.62.**

Patrick Marti

10 Allée Régine Detambel
34830 Jacou

www.eaa-sud.com
contact@eaa-sud.com

Expression libre des élus n'appartenant pas à la majorité

Les propos recueillis sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs selon l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

A nos héros du quotidien ! Nous leur disons merci, merci au personnel de santé, aux fonctionnaires, aux caissières... Merci pour tout ce qu'ils ont fait pour nous. Nous saluons tous les actes et attitudes solidaires envers nos familles, nos amis, nos voisins. Chacun a pu constater l'immense solidarité qu'elle soit individuelle ou émanant des services publics mais aussi de la Sécurité sociale. Plus que jamais, il y a urgence climatique et nous nous devons d'agir pour l'avenir de nos enfants, il faut préserver notre planète. Nous serons attentifs aux conditions générales de la prochaine rentrée scolaire de nos enfants, des enseignants et des agents municipaux. Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils octroient plus de moyens aux collectivités locales et territoriales pour assurer le développement de l'activité du CCAS et pour accompagner les projets des associations. Il est primordial de développer la démocratie participative locale après les élections du 15 mars dernier. Aussi, nous serons aux côtés des Jacoumard-e-s pour toutes les initiatives visant à améliorer le bien-être de chacun. A tous, nous souhaitons un bel été en attendant la prochaine rentrée. jacoucitoienne@orange.fr

Patrick Brechotteau, Virginie Pascal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Jacoumardes et Jacoumards

- Damien MAS COUDER, le 1^{er} novembre 2019
- Inaya MOUKHKHI, le 13 novembre 2019
- Lucie BOUSIGE, le 17 novembre 2019
- Charline HAREL, le 24 novembre 2019
- Milla LIPARI, le 5 décembre 2019
- Agathe MALLARD, le 8 décembre 2019
- Charlie LONGLET, le 10 décembre 2019
- Sofia BRUSILOVSKY, le 17 décembre 2019
- Tobias GOMEZ, le 17 décembre 2019
- Imran CHEKROUNE, le 23 décembre 2019
- Ayden RAMBIER, le 28 décembre 2019
- Julian FARGAS, le 2 janvier 2020
- Jade GRÉAL, le 3 janvier 2020
- Annaëlle BATOCCHI, le 15 janvier 2020
- Laëla BATOCCHI, le 15 janvier 2020
- Ilyas EL AISSAOUI, le 23 janvier 2020
- Imrane TOUIL, le 25 janvier 2020
- Axel FISCHER, le 27 janvier 2020
- Hanae MOUKHKHI, le 10 février 2020
- Isrâ ARMILLON, le 15 février 2020
- Edgar BUTTRISS, le 20 février 2020
- Sabrina AKKIOUI, le 27 février 2020
- Abel EBIZET, le 28 février 2020
- Matis SCHOLASCH, le 28 février 2020
- Axel RIVET, le 28 février 2020
- Lyana IDAMI, le 3 mars 2020
- Joris CABLAT, le 21 mars 2020
- Antoine RAYNEAU, le 7 avril 2020
- Gaïa NKEMEN, le 16 avril 2020
- Kalil ASRI, le 21 avril 2020
- Milàn SYLVESTRE, le 23 avril 2020
- Adrian FANALS, le 25 avril 2020
- Marius AUMONT, le 28 mai 2020
- Wissaf AIT ICHOU, le 28 mai 2020

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

- Alexandre CORNEJO et Alexandra BEURÉ, le 15 février 2020

DÉCÈS

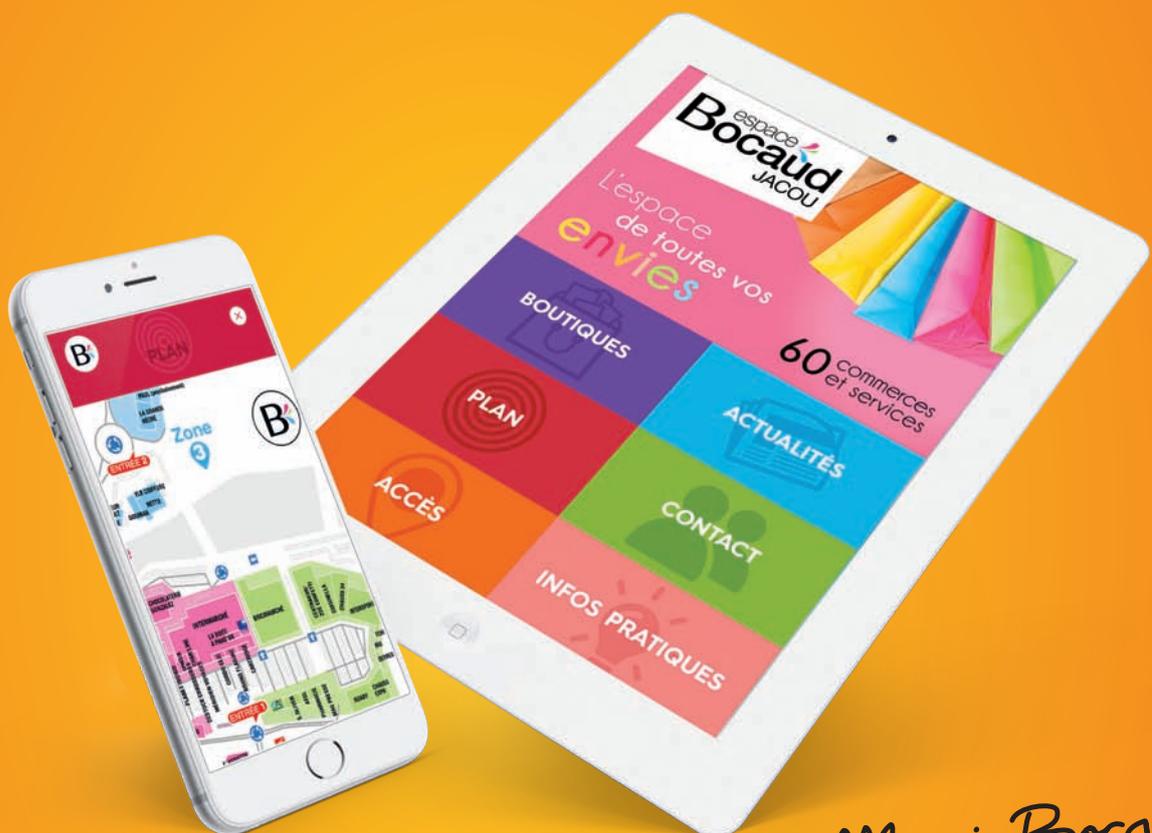
Sincères condoléances aux familles et amis de

- Albert RODET époux SERRA, le 29 octobre 2019
- Suzanne ESCUDIE veuve GRAND, le 22 novembre 2019
- André NAVARRO PEREZ époux MEDINA GARRIDO, le 25 novembre 2019
- Henriette PIÑOL, célibataire
- Eliane LÈBRE épouse PERSEGOL, le 19 décembre 2019
- Monique GRAUBY veuve BRUN, le 19 décembre 2019
- Jean JÉZÉQUEL époux THEIS, le 25 décembre 2019
- Marie LIGNIERES épouse LIGNIERES, le 10 janvier 2020
- André DELAGE époux FOSSEMALE, le 20 janvier 2020
- Didier MORA époux COUILLET, le 22 janvier 2020
- Claire DEROUILLHE veuve MEYSEN, le 22 janvier 2020
- Alain RAUX divorcé ALMÈS, le 24 janvier 2020
- Evelyne BOUDET veuve CLIMENT, le 16 février 2020
- Monique MORLET veuve SAUTRAY, le 21 février 2020
- Jacqueline GRÈS veuve CADOUX, le 22 février 2020
- Ahmed ACHOUR BENSALAM, célibataire, le 25 février 2020
- Virginie SALEM veuve MARRACHE, le 4 mars 2020
- Jean PUYOBRO veuf GALINIER, le 5 mars 2020
- Sylviane WUITHIER, célibataire, le 5 mars 2020
- Mahamat ZENABA épouse IBRAHIM, le 11 mars 2020
- Odette TABA épouse JOFFRE, le 13 mars 2020
- Nicole DURTESTE veuve BARTHEZ, le 17 mars 2020
- Françoise CHABAL veuve CLAIS, le 17 mars 2020
- Simone BELLEMENT veuve MAILLARD, le 27 mars 2020
- Marie Rose ALRIC veuve BERNAD, le 31 mars 2020
- Ginette VALENTIN, célibataire, le 3 avril 2020
- Danielle L'HUILLIER épouse BERTRAND, le 7 avril 2020
- Mireille JEANTOU veuve GOY, le 10 avril 2020
- Antoinette MUNOS veuve VOISIN, le 13 avril 2020
- Jean Louis SEMERTZIAN divorcé VEKILIAN, le 25 avril 2020
- Jean BERGAGLIA époux BIANCO, le 30 avril 2020
- Guy OLIVER veuf AGUILERA, le 1er mai 2020
- Joaquina SERRA veuve RODET, le 14 mai 2020
- Yves FERNANDEZ divorcé LOUDCHER, le 26 mai 2020

La **NOUVELLE APPLICATION**,
pour découvrir les **commerces et services** :

- Présentation • Horaires • Coordonnées • Bons plans
- Evènements • Chéquier promotionnel

Et plein d'autres **avantages** !



Merci Bocaud !

TÉLÉCHARGEZ-LA dès maintenant
sur App Store et Google Play
GRATUITEMENT !

